



B
U
V
E
T
T
E

R
E
S
T
A
U
R
A
T
I
O
N

Comité des fêtes de Pamfou
VIDEZ VOS GRENIERS

JEUDI 25 MAI 2017
A PAMFOU

date limite d'inscription 5 MAI

TARIF DE L'EMPLACEMENT : **4 € le mètre**

Pour vous inscrire, merci d'envoyer ou déposer les documents suivants à la mairie de Pamfou, à l'attention du Comité des Fêtes (11 rue de la mairie, 77830 PAMFOU) :

- l'attestation (au verso) complétée et signée,
- une copie de votre pièce d'identité
- le règlement par chèque à l'ordre de l'ASCP, ou espèces (au verso il est seulement noté chèque)

Toute inscription incomplète sera refusée.
Aucune inscription par téléphone.

Les participants pourront s'installer le 5 mai 2017 de 6h45 à 9h45,
Votre emplacement vous sera attribué sur place (pas de placement libre).

Demain, j'ai un vide grenier.



*J'espère tout vendre, parceque je me vois mal
tout remonter au 4e étage après cette semaine chargée !*

JEUDI 25 MAI 2017
VIDEZ VOS GRENIERS À PAMFOU !

ATTESTATION / INSCRIPTION

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le/...../..... à : (ville et département)

Adresse :

Code Postal Ville

Tél.

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés dont je suis propriétaire (Article L 310-2 du Code de commerce)
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)
- informer le consommateur sur les prix (article L.113.3 du code de la consommation)

Emplacement (dans la limite des places disponibles) :

4€ le mètre

Je réservemètres = €

Après déballage, tous les véhicules devront être retirés.

Documents à fournir obligatoirement pour valider votre inscription (aucune inscription par téléphone)

A envoyer à la mairie de Pamfou, pour le comité des fêtes, 11 rue de la mairie, 77830 PAMFOU

Renseignements obligatoires pour la déclaration en préfecture : tout dossier incomplet entraînera le refus de l'inscription.

- * Cette attestation signée, dont tous les champs doivent être complétés
- * Copie de votre pièce d'identité recto verso (CNI, Permis de conduire ou passeport)
- * N° immatriculation de mon véhicule :
- * Règlement de € par chèque à l'ordre de l'ASCP

Règlement :

- 1) **Votre emplacement est nominatif et réservé**, vous y serez placé par un membre de l'organisation (pas de placement libre).
- 2) Les emplacements seront disponibles à **partir de 6h30 et jusqu'à 9h00** le JEUDI 25 mai 2017 (pas d'accès au site avant cette heure). Le vide grenier se termine à 18h : **par mesure de sécurité et d'organisation, aucune sortie avant 17h.**
- 3) Nous vous remettons un sac poubelle, votre emplacement devra être nettoyé avant votre départ. Merci de respecter l'environnement.
- 4) Vous devez vous conformer aux modalités de circulation mises en place pour ce jour, suivant arrêté municipal.
- 5) La responsabilité de l'organisateur ne saurait être engagée pour les dommages que vous pourriez causer ou subir.
- 6) Le non respect des règles et consignes de sécurité peut entraîner des sanctions :
 - Exclusion définitive de la participation pour les futurs « vide greniers » à Pamfou
 - Expulsion immédiate par les forces de l'ordre pour les cas les plus graves de mise en danger d'autrui.

Fait à le

Signature obligatoire

(précédée de la mention « lu et approuvé »)